



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12/03/2021

**COVID-19 : DES OUTILS CONCRETS POUR PREVENIR LES RISQUES
PSYCHOLOGIQUES EN MILIEU PROFESSIONNEL ET ACCOMPAGNER LES
SALARIES ET LES ENTREPRISES**

Les enquêtes réalisées depuis le début de la crise sanitaire, notamment celles de Santé Publique France (CoviPrev), montrent une dégradation de la santé mentale des Françaises et des Français y compris dans le monde professionnel.

La crise sanitaire modifie en effet de manière significative l'organisation du travail pour les salarié(e)s, qu'ils soient en télétravail ou continuent de travailler sur site.

Les managers sur le terrain, notamment dans les TPE et PME, sont en première ligne pour veiller à la qualité de vie au travail, prévenir les facteurs de risques liés à l'organisation des équipes et accompagner les salarié(e)s qui éprouvent des difficultés psychologiques.

A la demande du ministère du Travail, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) a réalisé un guide pratique, concret et immédiatement applicable, destiné à les accompagner. Ce guide a pour objectif de recenser les outils et mesures pouvant être mises en place pour prévenir les difficultés et agir lorsqu'elles surviennent.

Ces outils sont accessibles sur le site du ministère du Travail : [guide pratique pour la prévention des risques psychologiques en milieu professionnel](#)

« Les règles mises en place pour lutter contre l'épidémie de covid-19 pèsent sur la santé morale des travailleurs, qui sont particulièrement impactés par les restrictions liées notamment aux déplacements. Les managers sur le terrain, confrontés à cette situation, doivent être accompagnés. C'est le sens de ces outils simples : mieux les armer pour prévenir les difficultés psychologiques et réagir lorsqu'elles existent » a déclaré Laurent Pietraszewski, secrétaire d'Etat en charge des Retraites et de la Santé au Travail.

Secrétariat d'Etat chargé des retraites

et de la santé au travail

Cabinet de M. Laurent PIETRASZEWSKI

Tél : 01 49 55 31 79

Mél : communication-retraites@retraites.gouv.fr

127 rue de Grenelle

75007 PARIS 07

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)